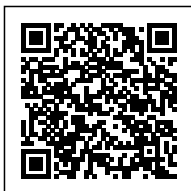


BANQUE CRÉDIT MUTUEL - LE CLONE FRAUDULEUX BFCMPARIS.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'investir dans des placements avec des rendements très importants impossibles à avoir. Il s'agit une fois de plus d'un clone frauduleux d'une banque. Nous avons constaté que plus de 140 banques européennes ont vu leur nom usurpé. Il s'agit principalement de banques en ligne.



Le site internet

Il a été créé le 25/10/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/bfcmparis.com>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité,

nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 84 60 24 77

Il s'inscrit dans une série intéressante :

ibs-asset.com	01 84 60 20 01
meilleurtaux-ptz.fr	01 84 60 23 06
banque-evo.com	01 84 60 23 33
bfcmparis.com	01 84 60 24 77

Le numéro 09 74 59 36 57

Il s'inscrit dans une série intéressante :

foncaris-France.fr	09 74 59 35 11
terium-gestion.com	09 74 59 35 27
bfcmparis.com	09 74 59 36 57
nizard-conseil	09 74 59 37 26
banquebpi.com	09 74 59 38 18

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Stéphane SOULAINÉ

Les produits

Il est proposé des produits financiers à des taux impossibles à avoir. Nous publions le mail envoyé aux potentiels clients . Un réel effort a été fait car il fait six pages !!! Courage si vous le lisez !

[Le-mail-du-site-bfcmparis.pdf](#)

Nous publions aussi une plaquette de présentation et un bulletin de souscription.

[La-plaquette-de-presentations-du-site-bfcmparis.pdf](#)

[Le-bulletin-de-souscription-du-site-bfcmparis.pdf](#)

Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES33 2100 2121 2902 0082 9661

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom du Crédit Mutuel. Cette pratique est courante. Cette banque a déjà été victime du vol de son nom et notamment pour de faux prêts immobiliers par le site cmutuel-enligne.fr

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

